

LE TRANSFERT DE FICHIERS DANS LE CADRE DU RGPD

Les fonctionnalités de transfert de fichiers requises pour garantir la conformité au RGPD

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) inclut 7 principes sur la protection des données qui, ensemble, garantissent que la collecte et le traitement des données personnelles reposent sur les droits de l'individu.

Les systèmes de transfert de fichiers, qui répondent à la définition du « traitement », **doivent fournir les fonctionnalités suivantes afin de garantir la conformité.**



LES 7 PRINCIPES DE LA PROTECTION DES DONNÉES EN VERTU DU RGPD

PRINCIPE 1

« Traitement équitable, légal et transparent »

Précautions supplémentaires à prendre lors de la conception et de la mise en œuvre des activités de traitement des informations personnelles.

PRINCIPE 2

« Limitation de la finalité »

Les données personnelles recueillies dans un but déterminé ne doivent pas être utilisées à d'autres fins incompatibles.

PRINCIPE 3

« Limitation des données »

La collecte et le traitement doivent être limités aux données personnelles nécessaires pour atteindre l'objectif fixé.

PRINCIPE 4

« Précision »

Toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour garantir la précision des données personnelles.

PRINCIPE 5

« Limitation de la conservation »

Les données personnelles ne doivent pas être conservées plus longtemps qu'aux fins de l'objectif fixé.

PRINCIPE 6

« Intégrité et Confidentialité »

Les données personnelles doivent être protégées contre les menaces internes et externes, la perte accidentelle, la destruction et les dommages.

PRINCIPE 7

« Responsabilité »

La conformité aux principes de protection des données doit être documentée.

FONCTIONNALITÉS DE TRANSFERT DE FICHIERS REQUISES DANS LE CADRE DU RGPD

- ✓ **Non-répudiation** pour valider le transfert de données personnelles uniquement entre des expéditeurs et des destinataires agréés.
- ✓ **Contrôle des accès**, centralisé et détaillé afin de protéger les informations d'identification des utilisateurs, les autorisations et les données personnelles.
- ✓ Les scripts cryptiques doivent être remplacés par une **solution basée sur des formulaires** qui propose des tâches de transfert de données normalisées, sécurisées et documentées.
- ✓ Des **fonctions d'analyse complètes** qui offrent les éclairages nécessaires pour assurer la conformité des activités de transfert avec les principes de protection des données du RGPD.
- ✓ Le **contrôle d'intégrité automatique des fichiers** doit valider qu'un fichier n'a pas été modifié.
- ✓ Le système doit permettre la **planification des tâches pré-transfert et post-transfert courantes et répétitives**, y compris la suppression planifiée des fichiers personnels.
- ✓ **Chiffrement** des données personnelles lors de leurs transferts comme pendant leur stockage.
- ✓ Intégration aux solutions de **prévention contre les pertes de données et anti-virus**.
- ✓ **Collecte** automatique et génération de rapports sur les journaux de transfert des données dans un emplacement centralisé et consolidé.
- ✓ Les journaux d'audit doivent être **inviolables** pour être fiables et précis.



Une solution de transfert de données gérée telle que Ipswitch MOVEit représente l'option la moins risquée et la plus économique pour garantir le respect des 7 principes de protection des données du RGPD.

MOVEit intègre les transferts de données sécurisés à des flux de travail centralisés, au contrôle des accès et à la consignation d'audits. Résultat : moins d'éléments fluctuants, ce qui permet de minimiser les risques pour les données personnelles, et d'économiser du temps et de l'argent dans la gestion et le support des activités de traitement des transferts de données. Pour en savoir plus, essayez

► **TESTEZ MOVEit GRATUITEMENT, SOLUTION DE GESTION DE TRANSFERTS DE FICHIERS** ◀